

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 053022- 731- 00- 01- -2024/12/31-11:10:22
SDIS DE LA MAYENNE- BUDGET PRINCIPAL- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SDIS : SDIS DE LA MAYENNE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28530001800030

POSTE COMPTABLE : SGC LAVAL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	57
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	314358

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	509.07

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	62.47
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	67.15
3	Dépenses d'équipement brut / population	18.70
4	Encours de dette / population (2) (3)	7.86
5	DGF / population	64.64
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	80.39
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.40
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27.85
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	11.70
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.97

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 047 042,00	8 047 042,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	8 047 042,00	8 047 042,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	22 988 524,00	22 988 524,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	22 988 524,00	22 988 524,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	31 035 566,00	31 035 566,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P2019-09/2019	PLAN DE FORMATION 2019-2021		867 661,06
TOTAL			867 661,06

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	867 661,06
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	556 020,00	0,00	114 885,00	114 885,00	114 885,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 553 456,00	0,00	3 560 490,00	3 560 490,00	3 560 490,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 790 000,00	0,00	2 203 000,00	2 203 000,00	2 203 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 990 476,00	0,00	5 878 375,00	5 878 375,00	5 878 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	357 485,00	0,00	288 667,00	288 667,00	288 667,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		359 485,00	0,00	290 667,00	290 667,00	290 667,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 349 961,00	0,00	6 169 042,00	6 169 042,00	6 169 042,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 022 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	362 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 384 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00

TOTAL	8 733 961,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	8 047 042,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 047 042,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 558 000,00	0,00	2 075 703,00	2 075 703,00	2 075 703,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 866 961,00	0,00	1 919 339,00	1 919 339,00	1 919 339,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 424 961,00	0,00	3 995 042,00	3 995 042,00	3 995 042,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		590 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00	702 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 014 961,00	0,00	4 697 042,00	4 697 042,00	4 697 042,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 357 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	362 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 719 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00

TOTAL	8 733 961,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	8 047 042,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 047 042,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 472 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 757 444,00	0,00	3 508 033,00	3 508 033,00	3 508 033,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 065 295,00	0,00	15 788 246,00	15 788 246,00	15 788 246,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	293 252,00	0,00	285 245,00	285 245,00	285 245,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 115 991,00	0,00	19 581 524,00	19 581 524,00	19 581 524,00
66	Charges financières	33 210,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 150 201,00	0,00	19 638 524,00	19 638 524,00	19 638 524,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 357 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 357 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00

TOTAL	22 507 201,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	22 988 524,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 988 524,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	91 700,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	488 970,00	0,00	687 401,00	687 401,00	687 401,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	19 894 031,00	0,00	20 321 123,00	20 321 123,00	20 321 123,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion courante		20 483 201,00	0,00	21 108 524,00	21 108 524,00	21 108 524,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		20 485 201,00	0,00	21 110 524,00	21 110 524,00	21 110 524,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 022 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 022 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00

TOTAL	22 507 201,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	22 988 524,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 988 524,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 472 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 502 000,00	1 502 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	288 667,00	0,00	288 667,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 181 200,00		4 181 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	114 885,00	0,00	114 885,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 232 290,00	0,00	1 232 290,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	350 000,00	0,00	350 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		376 000,00	376 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 169 042,00	1 878 000,00	8 047 042,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 047 042,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 508 033,00		3 508 033,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	15 788 246,00		15 788 246,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	285 245,00	0,00	285 245,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	55 000,00	0,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	3 350 000,00	3 350 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		19 638 524,00	3 350 000,00	22 988 524,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 988 524,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 075 703,00	0,00	2 075 703,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 919 339,00	0,00	1 919 339,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations		3 350 000,00	3 350 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 697 042,00	3 350 000,00	8 047 042,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 047 042,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	90 000,00		90 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	687 401,00		687 401,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	20 321 123,00		20 321 123,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	1 878 000,00	1 880 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		21 110 524,00	1 878 000,00	22 988 524,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 988 524,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 733 961,00	0,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	4 181 200,00	3 865 842,00	8 047 042,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	496 020,00	0,00	0,00	114 885,00	114 885,00	0,00	114 885,00	114 885,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 196 371,00	0,00	0,00	1 232 290,00	1 232 290,00	0,00	1 232 290,00	1 232 290,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	80 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	4 127 085,00	0,00	0,00	4 181 200,00	4 181 200,00	4 181 200,00	0,00	4 181 200,00
Total des dépenses d'équipement		5 990 476,00	0,00	0,00	5 878 375,00	5 878 375,00	4 181 200,00	1 697 175,00	5 878 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	357 485,00	0,00		288 667,00	288 667,00		288 667,00	288 667,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		359 485,00	0,00	0,00	290 667,00	290 667,00	0,00	290 667,00	290 667,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 349 961,00	0,00	0,00	6 169 042,00	6 169 042,00	4 181 200,00	1 987 842,00	6 169 042,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 022 000,00			1 878 000,00	1 878 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	362 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 384 000,00			1 878 000,00	1 878 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	8 047 042,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 733 961,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	8 047 042,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 558 000,00	0,00	2 075 703,00	2 075 703,00	2 075 703,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 866 961,00	0,00	1 919 339,00	1 919 339,00	1 919 339,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 424 961,00	0,00	3 995 042,00	3 995 042,00	3 995 042,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		590 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00	702 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 014 961,00	0,00	4 697 042,00	4 697 042,00	4 697 042,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 357 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	362 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 719 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	8 047 042,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 733 961,00	0,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	4 181 200,00	3 865 842,00	8 047 042,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	496 020,00	0,00	0,00	114 885,00	114 885,00	0,00	114 885,00	114 885,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	491 020,00	0,00		114 885,00	114 885,00	0,00	114 885,00	114 885,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	91 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 196 371,00	0,00	0,00	1 232 290,00	1 232 290,00	0,00	1 232 290,00	1 232 290,00
21535	Réseaux de transmission	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	704 386,00	0,00		578 536,00	578 536,00	0,00	578 536,00	578 536,00
21578	Autre matériel technique	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	280 015,00	0,00		344 894,00	344 894,00	0,00	344 894,00	344 894,00
21838	Autre matériel informatique	124 020,00	0,00		221 960,00	221 960,00	0,00	221 960,00	221 960,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 650,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 300,00	0,00		35 900,00	35 900,00	0,00	35 900,00	35 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	80 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 127 085,00	0,00	0,00	4 181 200,00	4 181 200,00	4 181 200,00	0,00	4 181 200,00
Total des dépenses d'équipement		5 990 476,00	0,00	0,00	5 878 375,00	5 878 375,00	4 181 200,00	1 697 175,00	5 878 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	357 485,00	0,00		288 667,00	288 667,00		288 667,00	288 667,00
1641 16441	Emprunts en euros Opérations afférentes à l'emprunt	262 818,00 94 667,00	0,00 0,00		194 000,00 94 667,00	194 000,00 94 667,00		194 000,00 94 667,00	194 000,00 94 667,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		359 485,00	0,00	0,00	290 667,00	290 667,00	0,00	290 667,00	290 667,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 349 961,00	0,00	0,00	6 169 042,00	6 169 042,00	4 181 200,00	1 987 842,00	6 169 042,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 022 000,00			1 878 000,00	1 878 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 022 000,00			1 878 000,00	1 878 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 000,00			15 006,00	15 006,00		15 006,00	15 006,00
13913	Subv. transf. Départements	1 392 000,00			1 296 022,00	1 296 022,00		1 296 022,00	1 296 022,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	23 000,00			27 340,00	27 340,00		27 340,00	27 340,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	140 000,00			139 807,00	139 807,00		139 807,00	139 807,00
139314	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	27 000,00			23 825,00	23 825,00		23 825,00	23 825,00
198	Neutralisation des amortissements	434 000,00			376 000,00	376 000,00		376 000,00	376 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	362 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21561	Matériel roulant	332 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 384 000,00			1 878 000,00	1 878 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
201606	CONSTRUCTION DIRECTION DEPARTEMENTALE	P201606	8 021 320,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201808	ACQUISITION VEHICULES 2	P201808	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201910	PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2019-2021	201910	1 813 554,72	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
202112	GROS ENTRETIEN, REPARATIONS, ET EXTENSIONS	202112	1 359 349,64	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00	0,00
202213	PPI ENGINES 2022-2027	202213	3 945 608,98	0,00	2 241 200,00	2 241 200,00	2 241 200,00	0,00
202314	PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2022-2027	202314	60 336,53	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
TOTAL			15 198 106,41	0,00	4 181 200,00	4 181 200,00	4 181 200,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201606
LIBELLE : CONSTRUCTION DIRECTION DEPARTEMENTALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : P201606

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 393 000,00	8 021 320,54	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	519 006,04	147 326,58	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 550,91	3 550,91	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	515 455,13	143 775,67	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 155 040,18	1 155 040,18	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	830 357,22	830 357,22	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	324 682,96	324 682,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 718 953,78	6 718 953,78	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 648 670,04	6 648 670,04	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	70 283,74	70 283,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201808
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES 2
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : P201808

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 876 660,95	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 415 883,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	4 415 883,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 460 777,07	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 460 777,07	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201910
LIBELLE : PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2019-2021
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201910

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 000 000,00	1 813 554,72	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 316,42	64 016,90	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	65 945,30	60 645,78	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 371,12	3 371,12	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 494,06	40 494,06	0,00	32 000,00	32 000,00
21535	Réseaux de transmission	27 595,67	12 595,67	0,00	15 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 898,39	27 898,39	0,00	17 000,00	17 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 858 189,52	1 709 043,76	0,00	468 000,00	468 000,00
2313	Constructions	2 845 688,78	1 696 543,02	0,00	468 000,00	468 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 500,74	12 500,74	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		30,12	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	30,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	30,12	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-500 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202112
LIBELLE : GROS ENTRETIEN, REPARATIONS, ET EXTENSIONS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202112

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 065 000,00	1 357 285,64	a 0,00	440 000,00	b 440 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 734,72	18 734,72	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 072,56	18 072,56	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	662,16	662,16	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 407,02	4 407,02	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	4 407,02	4 407,02	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 041 858,26	1 334 143,90	0,00	440 000,00	440 000,00
2313	Constructions	109 576,93	106 330,14	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 932 281,33	1 227 813,76	0,00	440 000,00	440 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-440 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202213
LIBELLE : PPI ENGINs 2022-2027
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202213

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 850 000,00	3 945 608,98	a 0,00	2 241 200,00	b 2 241 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 536 797,44	3 632 406,42	0,00	2 241 200,00	2 241 200,00
21561	Matériel roulant	7 534 063,44	3 629 672,42	0,00	2 241 200,00	2 241 200,00
21828	Autres matériels de transport	2 734,00	2 734,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	313 202,56	313 202,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	313 202,56	313 202,56	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 241 200,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202314
LIBELLE : PLAN PLURIANNUEL IMMOBILIER 2022-2027
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202314

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 440 000,00	60 336,53	a 0,00	1 000 000,00	b 1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	60 336,53	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 000,00	58 604,09	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 732,44	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
21535	Réseaux de transmission	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 325 000,00	0,00	0,00	945 000,00	945 000,00
2313	Constructions	1 325 000,00	0,00	0,00	945 000,00	945 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		8 733 961,00	0,00	8 047 042,00	8 047 042,00	8 047 042,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 558 000,00	0,00	2 075 703,00	2 075 703,00	2 075 703,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	176 000,00	0,00	238 203,00	238 203,00	238 203,00
1313	Subv. transf. Départements	2 000 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
13148	Subv. transf. Autres communes	130 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	252 000,00	0,00	252 500,00	252 500,00	252 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 866 961,00	0,00	1 919 339,00	1 919 339,00	1 919 339,00
1641	Emprunts en euros	1 866 961,00	0,00	1 919 339,00	1 919 339,00	1 919 339,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 424 961,00	0,00	3 995 042,00	3 995 042,00	3 995 042,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
10222	FCTVA	540 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		590 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00	702 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 014 961,00	0,00	4 697 042,00	4 697 042,00	4 697 042,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 357 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00
28031	Frais d'études	76,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	49,00		115,00	115,00	115,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	5 040,00		13 719,00	13 719,00	13 719,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	64 475,00		62 704,00	62 704,00	62 704,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	40 424,00		39 313,00	39 313,00	39 313,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	119 533,00		158 552,00	158 552,00	158 552,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 909,00		3 802,00	3 802,00	3 802,00
281311	Bâtiments administratifs	150 995,00		149 486,00	149 486,00	149 486,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281315	Centres d'incendie et de secours	53 171,00		94 120,00	94 120,00	94 120,00
281351	Bâtiments publics	105 037,00		102 531,00	102 531,00	102 531,00
281535	Réseaux de transmission	48 875,00		28 612,00	28 612,00	28 612,00
281536	Réseaux d'alerte	906,00		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	1 249 532,00		1 347 993,00	1 347 993,00	1 347 993,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	639 686,00		603 537,00	603 537,00	603 537,00
281578	Autre matériel technique	3 376,00		3 803,00	3 803,00	3 803,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	287 557,00		282 921,00	282 921,00	282 921,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	220 020,00		255 007,00	255 007,00	255 007,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	2 067,00		2 010,00	2 010,00	2 010,00
281828	Autres matériels de transport	374,00		364,00	364,00	364,00
281838	Autre matériel informatique	275 488,00		112 892,00	112 892,00	112 892,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 689,00		64 914,00	64 914,00	64 914,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		1 265,00	1 265,00	1 265,00
28188	Autres immo. corporelles	22 721,00		22 340,00	22 340,00	22 340,00
041	Opérations patrimoniales (9)	362 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	362 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 719 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00	3 350 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 507 201,00	0,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	927 164,00	22 061 360,00	22 988 524,00
011	Charges à caractère général (3)	3 757 444,00	0,00	0,00	3 508 033,00	3 508 033,00	241 500,00	3 266 533,00	3 508 033,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 065 295,00	0,00		15 788 246,00	15 788 246,00		15 788 246,00	15 788 246,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	293 252,00	0,00	0,00	285 245,00	285 245,00	0,00	285 245,00	285 245,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 115 991,00	0,00	0,00	19 581 524,00	19 581 524,00	927 164,00	18 654 360,00	19 581 524,00
66	Charges financières	33 210,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		34 210,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
Total des dépenses réelles		19 150 201,00	0,00	0,00	19 638 524,00	19 638 524,00	927 164,00	18 711 360,00	19 638 524,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 357 000,00			3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 357 000,00			3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	22 988 524,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 507 201,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	22 988 524,00
013	Atténuations de charges (2)	91 700,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	488 970,00	0,00	687 401,00	687 401,00	687 401,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	19 894 031,00	0,00	20 321 123,00	20 321 123,00	20 321 123,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		20 483 201,00	0,00	21 108 524,00	21 108 524,00	21 108 524,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		20 485 201,00	0,00	21 110 524,00	21 110 524,00	21 110 524,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 022 000,00	0,00	1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 022 000,00	0,00	1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	22 988 524,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 507 201,00	0,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	927 164,00	22 061 360,00	22 988 524,00
011	Charges à caractère général (4)	3 757 444,00	0,00	0,00	3 508 033,00	3 508 033,00	241 500,00	3 266 533,00	3 508 033,00
60611	Eau et assainissement	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60612	Energie - Electricité	441 203,00	0,00	0,00	380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
60621	Combustibles	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60622	Carburants	370 000,00	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00
60623	Alimentation	19 300,00	0,00	0,00	21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	21 200,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	164 475,00	0,00	0,00	179 755,00	179 755,00	0,00	179 755,00	179 755,00
60636	Habillement et vêtements de travail	43 671,00	0,00	0,00	35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
6064	Fournitures administratives	30 000,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60661	Médicaments	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60662	Vaccins et sérums	3 500,00	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	45 000,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
6068	Autres matières et fournitures	45 700,00	0,00	0,00	49 200,00	49 200,00	0,00	49 200,00	49 200,00
611	Contrats de prestations de services	72 540,00	0,00	0,00	41 300,00	41 300,00	0,00	41 300,00	41 300,00
6132	Locations immobilières	24 600,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61351	Matériel roulant	8 640,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61358	Autres	14 850,00	0,00	0,00	15 375,00	15 375,00	4 500,00	10 875,00	15 375,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
61521	Entretien terrains	59 000,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	360 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
6156	Maintenance	568 625,00	0,00	0,00	620 428,00	620 428,00	0,00	620 428,00	620 428,00
6161	Multirisques	217 600,00	0,00	0,00	235 200,00	235 200,00	0,00	235 200,00	235 200,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	31 500,00	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
6182	Documentation générale et technique	23 900,00	0,00	0,00	19 555,00	19 555,00	0,00	19 555,00	19 555,00
6184	Versements à des organismes de formation	255 000,00	0,00	0,00	154 000,00	154 000,00	154 000,00	0,00	154 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 600,00	0,00		14 950,00	14 950,00	0,00	14 950,00	14 950,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 800,00	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
6238	Divers	18 500,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	147 700,00	0,00		115 200,00	115 200,00	83 000,00	32 200,00	115 200,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	221 460,00	0,00		169 230,00	169 230,00	0,00	169 230,00	169 230,00
627	Services bancaires et assimilés	2 280,00	0,00		2 460,00	2 460,00	0,00	2 460,00	2 460,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 180,00	0,00		11 360,00	11 360,00	0,00	11 360,00	11 360,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	104 000,00	0,00		97 500,00	97 500,00	0,00	97 500,00	97 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	76 300,00	0,00		72 800,00	72 800,00	0,00	72 800,00	72 800,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63513	Autres impôts locaux	11 320,00	0,00		11 720,00	11 720,00	0,00	11 720,00	11 720,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 065 295,00	0,00		15 788 246,00	15 788 246,00		15 788 246,00	15 788 246,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	24 100,00	0,00		42 105,00	42 105,00		42 105,00	42 105,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 000,00	0,00		25 355,00	25 355,00		25 355,00	25 355,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	73 500,00	0,00		77 192,00	77 192,00		77 192,00	77 192,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 430 000,00	0,00		4 628 799,00	4 628 799,00		4 628 799,00	4 628 799,00
64112	SFT, indemnité de résidence	100 000,00	0,00		118 898,00	118 898,00		118 898,00	118 898,00
64113	NBI	43 850,00	0,00		48 322,00	48 322,00		48 322,00	48 322,00
64118	Autres indemnités	2 540 000,00	0,00		2 744 830,00	2 744 830,00		2 744 830,00	2 744 830,00
64131	Rémunérations	217 000,00	0,00		232 013,00	232 013,00		232 013,00	232 013,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	0,00		4 487,00	4 487,00		4 487,00	4 487,00
64138	Primes et autres indemnités	136 500,00	0,00		125 346,00	125 346,00		125 346,00	125 346,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 174 510,00	0,00		4 086 260,00	4 086 260,00		4 086 260,00	4 086 260,00
64168	Autres emplois aidés	2 760,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 100,00	0,00		14 206,00	14 206,00		14 206,00	14 206,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	762 500,00	0,00		789 391,00	789 391,00		789 391,00	789 391,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 750 000,00	0,00		2 087 095,00	2 087 095,00		2 087 095,00	2 087 095,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 125,00	0,00		14 520,00	14 520,00		14 520,00	14 520,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	153 000,00	0,00		174 000,00	174 000,00		174 000,00	174 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	450,00	0,00		227,00	227,00		227,00	227,00
646	Allocation de vétérance	449 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
6472	Prestations familiales directes	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	38 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	37 900,00	0,00		34 200,00	34 200,00		34 200,00	34 200,00
6488	Autres	6 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	293 252,00	0,00	0,00	285 245,00	285 245,00	0,00	285 245,00	285 245,00
65311	Indemnités de fonction	30 700,00	0,00		30 829,00	30 829,00	0,00	30 829,00	30 829,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 850,00	0,00		1 914,00	1 914,00	0,00	1 914,00	1 914,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	205 000,00	0,00		227 000,00	227 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	54 700,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres	2,00	0,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 115 991,00	0,00	0,00	19 581 524,00	19 581 524,00	927 164,00	18 654 360,00	19 581 524,00
66	Charges financières	33 210,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 210,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		34 210,00	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
Total des dépenses réelles		19 150 201,00	0,00	0,00	19 638 524,00	19 638 524,00	927 164,00	18 711 360,00	19 638 524,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	3 357 000,00			3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 357 000,00			3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 357 000,00			3 350 000,00	3 350 000,00		3 350 000,00	3 350 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	36 454,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 454,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	34 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 507 201,00	0,00	22 988 524,00	22 988 524,00	22 988 524,00
013	Atténuations de charges (3)	91 700,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	11 700,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	488 970,00	0,00	687 401,00	687 401,00	687 401,00
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	478 200,00	0,00	577 741,00	577 741,00	577 741,00
706888	Autres	4 950,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 820,00	0,00	7 560,00	7 560,00	7 560,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	19 894 031,00	0,00	20 321 123,00	20 321 123,00	20 321 123,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7473	Participation départements	10 134 839,00	0,00	10 409 000,00	10 409 000,00	10 409 000,00
74748	Participation autres communes	9 737,00	0,00	9 903,00	9 903,00	9 903,00
74758	Participation autres groupements	8 974 455,00	0,00	9 127 020,00	9 127 020,00	9 127 020,00
747888	Autres	748 000,00	0,00	763 200,00	763 200,00	763 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75888	Autres	2 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes de gestion des services		20 483 201,00	0,00	21 108 524,00	21 108 524,00	21 108 524,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		20 485 201,00	0,00	21 110 524,00	21 110 524,00	21 110 524,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 022 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	434 000,00		376 000,00	376 000,00	376 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 588 000,00		1 502 000,00	1 502 000,00	1 502 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		2 022 000,00		1 878 000,00	1 878 000,00	1 878 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2010301-BFT 100507	24/12/2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 320 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 900 000,00									
2019301- CA 10001265279	Crédit Agricole Anjou Maine	21/06/2019	02/03/2020	19/06/2020	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	0,980	EUR	T	C	O	A-1
2021301-CA_10002136807	Crédit Agricole Anjou Maine	13/10/2021	01/12/2022	10/02/2023	1 500 000,00	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	0,620	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 420 000,00									
2010301-BFT 100507	Crédit Agricole Anjou Maine	24/12/2010	15/03/2011	15/06/2012	1 420 000,00	V	Moy Mens Euribor 3m + 0,51%	1,686	1,686	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 320 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 469 333,06					287 999,32	20 807,16	0,00	2 107,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 280 000,06					193 333,32	17 088,50	0,00	1 998,81
2019301- CA 10001265279	N	0,00	A-1	980 000,06	10,39	F	Taux fixe à 0,98%	0,980	93 333,32	9 261,00	0,00	965,48
2021301-CA_10002136807	N	0,00	A-1	1 300 000,00	12,87	F	Taux fixe à 0,62%	0,620	100 000,00	7 827,50	0,00	1 033,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		189 333,00					94 666,00	3 718,66	0,00	108,97
2010301-BFT 100507	N	0,00	A-1	189 333,00	1,45	F	Taux fixe à 2,59%	2,590	94 666,00	3 718,66	0,00	108,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 469 333,06					287 999,32	20 807,16	0,00	2 107,78

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 469 333,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-11-04
	Catégories de biens amortis		
L	01-1 Acquisition de logiciels 2051	5	04/11/2022
L	01-2 Acquisition logiciels avec maintenance 2051	8	04/11/2022
L	02-1 Frais d'étude non suivis des réalisations 203	5	04/11/2022
L	03-1 Frais d'insertion 2033	5	04/11/2022
L	04-1 Agencement et aménagement de terrains 2128	20	04/11/2022
L	04-2 Agencement et aménagement de terrains 2312	20	04/11/2022
L	04-4 Agencement et aménagement de terrains 21728	20	04/11/2022
L	04-5 Agencement et aménagement de terrains 2188	20	04/11/2022
L	05-1 Installations et amén de bâtiments 231315	20	04/11/2022
L	05-10 Agencements de CIS 217315	0	04/11/2022
L	05-11 Agencements de CIS 2317	20	04/11/2022
L	05-12 Agencements de CIS 2317	0	04/11/2022
L	05-2 Aménagement de bâtiments 231311	20	04/11/2022
L	05-3 Agencement de bâtiment 21351	20	04/11/2022
L	05-4 Aménagement de bâtiments 21735	20	04/11/2022
L	05-5 Installations et amén de bâtiments 2041412	15	04/11/2022
L	05-6 Installations et amén de bâtiments 2041482	15	04/11/2022
L	05-6A Installations et amén de bâtiments 2041582	15	04/11/2022
L	05-7 Agencements de bât adm 21311	20	04/11/2022
L	05-8 Agencements de CIS 21315	20	04/11/2022
L	05-9 Agencements de CIS 217315	20	04/11/2022
L	06-1 Constructions de bâtiments publics 231315	50	04/11/2022
L	06-2 Constructions de bâtiments publics 231311	50	04/11/2022
L	06-3 Constructions de bâtiments publics 217315	50	04/11/2022
L	06-4 Construction de CIS 21315	50	04/11/2022
L	06-5 Construction de bâtiments publics 21311	50	04/11/2022
L	07-1 Moyens Elévateurs Aériens (dont BEA) 21561	25	04/11/2022
L	07-2 Réfection décennale MEA 21561	10	04/11/2022
L	07-3 Véhicules > 3,5 T sauf VSR 21561	20	04/11/2022
L	07-3A Véhicules > 3,5 T sauf VSR 21568	20	04/11/2022
L	07-4 Véhicules secours routier VSR 21561	15	04/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	07-4A Véhicules secours routier VSR 21568	15	04/11/2022
L	07-5 Véhicules Utilitaires < 3,5 T 21561	12	04/11/2022
L	07-6A Véhicules légers VL-VLU-VLC-VLM-VLI 21561	8	04/11/2022
L	07-6B Autres véhicules légers (vélo) 21828	8	04/11/2022
L	07-6C Autres véhicules légers (vélo) 21568	8	04/11/2022
L	07-7A Matériel remorquable et fluvial 21561	10	04/11/2022
L	07-7B Matériel remorquable et fluvial 21568	10	04/11/2022
L	08-1 Matériel informatique, audiovisuel mult 21838	5	04/11/2022
L	08-2 Matériel de reprographie 21838	10	04/11/2022
L	08-3 Matériel informatique 21838	12	04/11/2022
L	08-4 Matériel informatique 21838	8	04/11/2022
L	08-5 Matériel informatique 2188	5	04/11/2022
L	09-1 Matériels de bureau et tous mobiliers 21848	12	04/11/2022
L	09-1A Matériels de bureau et tous mobiliers 21848	20	04/11/2022
L	09-1B Matériels de bureau et tous mobiliers 21848	10	04/11/2022
L	09-1C Matériels de bureau et tous mobiliers 21848	5	04/11/2022
L	09-1D Matériels de bureau et tous mobiliers 21848	3	04/11/2022
L	09-2A Matériels et équip de cuisine 2188	10	04/11/2022
L	09-3 Autres mobiliers 21568	12	04/11/2022
L	19-1C Matériel du bureau et tout mobilier	12	04/11/2022
L	10-1A Matériel d'alerte 21536	5	04/11/2022
L	10-1B Matériel informatique d'alerte 21838	5	04/11/2022
L	10-1A Matériel d'alerte 21536	10	04/11/2022
L	10-2A Matériel informatique de transmission 21838	10	04/11/2022
L	10-2B Matériel transmission 21535	10	04/11/2022
L	10-2C Matériel transmission 21535	5	04/11/2022
L	10-2D Matériel de téléphonie 2185	10	04/11/2022
L	11-1 Tenues d'intervention d'incendie et s 21581	8	04/11/2022
L	11-2 Tenues d'intervention EPI 21582	8	04/11/2022
L	11-2 Autres tenues d'intervention spé 21568	8	04/11/2022
L	12-1A Petit matériel de secours 215681	10	04/11/2022
L	12-1B Matériel de sauvetage et d'explo 215682	10	04/11/2022
L	12-1C Matériel de secours 21568	10	04/11/2022
L	12-2 Matériel médical 21568	7	04/11/2022
L	12-3 Matériels d'analyses et mesure 21568	5	04/11/2022
L	12-4 Matériels d'analyses et mesure 215681	5	04/11/2022
L	13-1 Outillage d'atelier 21578	10	04/11/2022
L	13-1G Outillage d'atelier 2188	10	04/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	14-1 Matériels de formation 21568	10	04/11/2022
L	15-1A Matériel de sport 21568	10	04/11/2022
L	15-1B Matériel de sport 2188	10	04/11/2022
L	SUBVENTION FOND VERT 5 ANS	5	04/11/2022
L	SUBVENTION MIS A DISPO 20 ANS	20	04/11/2022
L	SUB PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	40	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 1 AN	1	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 5 ANS	5	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 7 ANS	7	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 8 ANS	8	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 10 ANS	10	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 12 ANS	12	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 15 ANS	15	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 20 ANS	20	04/11/2022
L	SUBVENTION CD 50 ANS	50	04/11/2022
L	SUBVENTION COMCOM 50 ANS	50	04/11/2022
L	SUBVENTION ETAT - 8 ANS	8	04/11/2022
L	SUBVENTION ETAT - 20 ANS	8	04/11/2022
L	SUBVENTION ETAT - 8 ANS	8	04/11/2022
L	SUBVENTION ETAT - 20 ANS	20	04/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Compte épargne temps	0,00	25/06/2024	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Dépréciations (3)	0,00		4 288,55	4 288,55	0,00	4 288,55
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		4 288,55	4 288,55	0,00	4 288,55
Loyers impayés et interventions payantes	0,00	22/06/2020	1 616,80	1 616,80	0,00	1 616,80
Loyers impayés et interventions payantes	0,00	22/03/2021	2 064,95	2 064,95	0,00	2 064,95
Loyers impayés et interventions payantes	0,00	27/03/2023	606,80	606,80	0,00	606,80
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		24 288,55	24 288,55	0,00	24 288,55
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		24 288,55	24 288,55	0,00	24 288,55

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					252 000,00
6558	ACCES RESEAU ANTARES	ACCES RESEAU ANTARES	ANTARES	Autre personne de droit public	62 000,00
6558	CONTRIBUTION NPFR	CONTRIBUTION NPFR	IMPALA	Entreprise	160 000,00
6558	CONTRIBUTION CEC	CONTRIBUTION CEC	IMPALA	Entreprise	5 000,00
65748	SUBVENTION UDSP	UVRES SOCIALES	UDSP	Association	24 000,00
65748	SUBVENTION	UVRES SOCIALES	COSEM	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	26,00	0,00	26,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	13,00	6,00	19,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service Parc Roulant	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable projets et applications métiers	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable réseaux et sécurité et adjoint au chef de service	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable système	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien projets et applications métiers	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien système	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		134,00	0,60	134,60	128,00	2,60	130,60
Adjudant	C	36,00	0,00	36,00	36,00	0,00	36,00
Cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Caporal	C	0,00	0,00	0,00	14,00	2,00	16,00
Caporal-chef	C	23,00	0,00	23,00	4,00	0,00	4,00
Colonel	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Commandant	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Infirmier de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Lieutenant de 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Lieutenant de 2ème classe	B	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Lieutenant hors classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Lieutenant-colonel	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Médecin de classe normale	A	0,00	0,60	0,60	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	35,00	0,00	35,00	35,00	0,00	35,00
Sous-directrice santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,60
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		179,00	0,60	179,60	167,00	8,60	175,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Caporal	C		385	0,00	332-14	CDD
Chef de service Parc Roulant	B	TECH	539	0,00	332-14	CDD
Responsable projets et applications métiers	A	TECH	424	0,00	332-14	CDD
Responsable réseaux et sécurité et adjoint au chef de service	A	TECH	583	0,00	332-14	CDD
Responsable système	A	TECH	395	0,00	332-14	CDD
Sous-directrice santé	A		596	0,00	332-14	CDD
Technicien projets et applications métiers	B	TECH	373	0,00	332-14	CDD
Technicien système	B	TECH	401	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti GSN		TECH		0,00	A Apprentissage	A Apprentissage
Assistante de gestion	C	ADM	369	0,00	332-23-1°	CDD
Géomaticien	B	TECH	374	0,00	332-24	CDD
Responsable réseaux et sécurité et adjoint au chef de service	A	TECH	373	0,00	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

SDIS DE LA MAYENNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2025

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 790 667,00	1 790 667,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 052 000,00	4 052 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 261 333,00	2 261 333,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 790 667,00	1 790 667,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		288 667,00	288 667,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	194 000,00	194 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	94 667,00	94 667,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 502 000,00	1 502 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 502 000,00	1 502 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 052 000,00	III 4 052 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		652 000,00	652 000,00
10222	FCTVA	650 000,00	650 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 400 000,00	3 400 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	115,00	115,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	13 719,00	13 719,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	62 704,00	62 704,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	39 313,00	39 313,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	158 552,00	158 552,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 802,00	3 802,00
281311	Bâtiments administratifs	149 486,00	149 486,00
281315	Centres d'incendie et de secours	94 120,00	94 120,00
281351	Bâtiments publics	102 531,00	102 531,00
281535	Réseaux de transmission	28 612,00	28 612,00
281536	Réseaux d'alerte	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	1 347 993,00	1 347 993,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	603 537,00	603 537,00
281578	Autre matériel technique	3 803,00	3 803,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	282 921,00	282 921,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	255 007,00	255 007,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	2 010,00	2 010,00
281828	Autres matériels de transport	364,00	364,00
281838	Autre matériel informatique	112 892,00	112 892,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	64 914,00	64 914,00
28185	Matériel de téléphonie	1 265,00	1 265,00
28188	Autres immo. corporelles	22 340,00	22 340,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/12/2024

Présenté par Le Président (1),

A Salle du Conseil d'administration, le 20/12/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil d'administration(2), réunie en session Conseil d'administration

A SAINT-BERTHEVIN, le 20/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil d'administration (2),(3).

Olivier	
RICHEFOU	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/12/2024, et de la publication le 09/01/2025

A SAINT-BERTHEVIN, le 09/01/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.